

Arr. au débiteur
Crancier le 24 Mars 1890

5434-

Copie I

L'An Mil Huit Cent Quatre-Vingt-^{deux}
le ^{deuxième} jour du mois de ^{Mars} à ^{mid}

PARDEVANT M^{re} ^{Alphonse Berthelot} Notaire Public
pour la Province de Québec, résidant en la ^{ville de Québec} et le District
de ^{Montreal}, dans la dite Province de Québec, soussigné

de Lembo
M. L.

[Handwritten signature]

COMPARU ^{Isaie Laurin, ex-dominus}
de la paroisse de ^{St Philippe d'Argenteuil}
^{Paroisse de Chateaux dit district alias}
^{Laurin, Cordonnier au Terroir des}
^{de Chateaux, dit district}

Le quel, par ces présentes, reconnu et confessé devoir bien et
légitimement à ^{Honore Laurin alias honn}
^{Maitenauk au meme lieu Cordonnier}

prête, avance
et livré

M. L. *[Handwritten signature]*

à ce présent et acceptant créancier, pour lui ses- hoirs et ayant cause
en la somme de Deux cents dollars (200)
Cours aux pour valeur reçue, Chèque pour autant
que le dit Crancier aura avancé au dit débiteur
à sa satisfaction dont quittance

Laquelle dite somme de Deux cents dollars

le dit débiteur promet et s'oblige de payer & bailler
au dit créancier ou ordre

dans quatre ans de la date des présentes
avec intérêts à raison de cinq pour cent
par an à compter de ce jour et payable au-
milleme à en commencer le premier
versement dans un an de ce jour et ensuite
continuer au meme terme des années
sans autres jus qu'à parfait paiement du
dit montant en principal, dans le cas où
les dits intérêts ne seraient pas payés au
cheance ils deviendront capitalisés et
reunis au dit montant en principal
et de meme porter intérêts à raison
de cinq pour cent par an jusqu'à
paiement

Pour sûreté de remboursement de la dite somme de *Deux cents*
Dollars Français

le dit débiteur affecte, oblige
et hypothèque spécialement *sur*

Le lot numéro Trois cent vingt deux
(322) sur le plan cadastral et au livre
de revenu du Louis loup de Chateau de
distrikt avec toutes les bâties dessus

Et pour l'exécution des présentes, les parties élisent leurs domiciles en leurs demeures actuelles.

FAIT ET PASSÉ *en la ville de hachette*
en l'Etude de M^{re} *des*
Notaire soussigné *lesfour Louis Jean Buisson*
Donde de son Répertoire *numéro Cinq mille*
quatre cent trente quatre

Et après lecture faite *le dit débiteur ayant déclaré*
ne savoir signer de ce depuis le dit créancier
a signé avec nous Notaire

X

Honoré Lorrain

